

Le tourbillon médiatique autour de la question animale en France

Qui, pourquoi et comment ?

Adriana RICO-YOKOYAMA

Introduction

Le présent article constitue la première partie d'un ensemble de travaux portant sur la représentation de l'animal en France, l'évolution du discours le concernant, et les combats menés en son nom. Évolution d'une ampleur et d'une vivacité sans précédent, puisque la question animale occupe, de nos jours, une place centrale dans l'espace médiatique mais aussi mental des Français, comme cela sera montré dans un premier temps. Ce premier tour d'horizon, mettant en relief l'étendue des domaines que touche la préoccupation animale, permettra d'en dégager le point névralgique, à savoir le problème de la souffrance animale, pour mieux en définir les enjeux éthiques, culturels, ou politico-économiques. En effet, la reconnaissance de l'animal comme « un être vivant doué de sensibilité¹⁾ » et non plus comme un « bien meuble » remet en cause la relation homme-animal sur laquelle sont fondés des principes et des pratiques ancestrales, profondément ancrés dans les modes de vie. Ces pratiques soulèvent aujourd'hui un grand malaise, interrogent leur légitimité et génèrent un sentiment d'urgence, chez les défenseurs de la cause animale, qui, face à l'adversité et au travers d'actions ciblées, cherchent à sensibiliser et à rallier l'opinion publique afin qu'elle fasse pression sur les instances politiques. C'est

1) La loi de 2015 modernise le statut juridique de l'animal dans le Code civil.

ce qui constituera la deuxième partie de l'étude, la troisième se proposant de montrer l'extrême variété des canaux et des approches de sensibilisation mises en œuvre par les différents lanceurs d'alerte.

1. L'animal tous azimuts

Quel que soit l'angle de vue où l'on se place, on est frappé aujourd'hui en France par l'omniprésence de l'animal dans l'espace public. Certes, l'attachement des Français à leurs animaux de compagnie est légendaire, il a d'ailleurs été souvent parodié avec humour : on se rappelle la drôlerie du tube de 1984, *Le Youki*²⁾ 1, du chanteur et publiciste Richard Gotainer, qui avait singé le comportement des maîtres, infantilisés par leurs animaux. Plus récemment, l'humoriste Gad Elmaleh, dans son sketch *L'ami des bêtes*, pointe du doigt la *gagaterie* des gens vis-à-vis de leurs animaux et l'étrangeté ou même la bizarrerie de cet attachement à eux :

« Le pire cadeau que j'ai reçu pour moi qui n'aime pas les animaux, c'est un chat. Pour moi, un chat ça ne sert à rien. Je ne sais pas si c'est culturel, je ne sais pas si vous vous rappelez mais au Maroc, quand on était petits, les chiens, ils nous emmerdaient, les chats, ils nous emmerdaient. On n'avait pas ce rapport aux animaux. [...] Moi, quand je vois dans les aéroports en France, en Belgique, aux États-Unis, des gens qui galèrent avec des chats : « Tu l'as mis où ? Attends, il est où ? Minou, minou ? » ... Ohé, la vie, elle n'est pas assez difficile comme ça ? Qu'est-ce que tu t'emmerdes avec un chat ! Ho ?? ».

2) La première strophe du morceau : « Il était où le gentil ti Youki ? / Où il était le gentil ti toutou ? / Il était où, hein, il était où ? / Et où il est le pépère au ouah ouah ? / Youki sait-il où c'est qu'est son pépère ? / Il était où, hein, son papa ? / Le beau pépère que son Kiki préfère. »

Aujourd'hui, l'engouement pour les bêtes a bien dépassé la sphère de l'animal de compagnie. Il s'est étendu à toute la faune. Et, il ne se passe pas un jour sans que notre attention ne soit attirée par un détail, une information dans un journal, un fait divers, une photo, un reportage, un commentaire ou même une allusion ayant trait, directement ou non, au bien-être de l'animal, à ses droits, à sa place dans la société et dans le monde, ou encore, et surtout, aux souffrances et injustices dont il est la victime.

Un parti politique

Ainsi, un coup d'œil posé, en passant, sur des panneaux électoraux, nous met en présence, non pas du visage lisse et jovial d'un candidat, mais du museau poilu du « meilleur ami de l'homme », dans des versions canine et féline³⁾. Première surprise, avant de découvrir qu'il s'agit de l'affiche électorale du parti animaliste ! Les *animalistes*⁴⁾ ont donc un parti, et qui plus est, entièrement dédié à la protection des animaux, avec « près de 150 mesures dans [leur] programme, ciblant dans leur grande majorité la souffrance des animaux d'élevage, mais portant également sur la chasse, la corrida, les cirques ou les expérimentations scientifiques »⁵⁾.

Mais, la surprise ne s'arrête pas là. Le choix d'un affichage publicitaire à l'effigie de chiens ou de chats, jugé comme une tactique électorale déloyale, a été suivi du dépôt d'un amendement visant au bannissement des animaux des

3) (Cf. Doc. 1, à la fin de l'article).

4) L'animaliste défend les droits des animaux en s'appuyant sur les avancées de l'éthologie. « Ce courant soutient que les animaux non humains sont des êtres sensibles capables de souffrir, et par-là même dignes de considération morale de la part des êtres humains ». (Wikipédia).

5) *Le Parti animaliste crée la surprise aux européennes parmi les « petits »*, article de Mathilde Gérard et Rémi Barroux, dans le journal *Le Monde* en ligne, le 27 mai 2019.

publicités électorales et des bulletins de vote⁶⁾. Cet événement pourrait sembler anecdotique mais il ne l'est pas : le score⁷⁾ obtenu par le parti aux élections européennes de 2016, certes encore faible mais néanmoins très proche de celui du parti communiste, pourrait prendre, au train où vont les choses, beaucoup plus d'ampleur dans les années à venir.

On remarque également que le député à l'origine de cet amendement, Dino Ciniéri, a estimé nécessaire de se défendre et de lever tous les doutes sur une quelconque animosité à l'égard des bêtes, ce qu'il a exprimé en ces termes :

« Je n'ai rien contre les animaux, j'ai été à la tête d'un centre cynophile pendant 25 ans ! Je suis à 2000% pour la cause animale !⁸⁾ ».

Signe que de nos jours, *il ne fait pas bon* ne pas être l'ami des bêtes.

Le Candidat Emmanuel Macron l'a compris : il déclarait en février 2017 dans une interview donnée à WWF France⁹⁾ :

« Je souhaite qu'il soit interdit dans les grandes surfaces de vendre des œufs issus des élevages en batterie. Je veux qu'on puisse apporter à nos concitoyens la garantie que lorsque l'on va acheter ses œufs, il y a

6) *Un député ne veut plus d'animaux sur les affiches électorales*, article paru dans le journal *Le Parisien*, le 18 septembre 2019.

7) Le parti a obtenu le nombre nécessaire de voix pour bénéficier à l'avenir du financement public, avec « 2.2% des voix, doublant son score des législatives de 2017. C'est presque autant que les voix obtenues par le Parti communiste (2.5%) », article *Le Parti animaliste crée la surprise aux Européennes*, paru dans le journal *Le Monde*, en ligne, le 27 mai 2019.

8) Dans l'article *Un député ne veut plus d'animaux sur les affiches électorales*, (Op. cit).

9) *Nicolas Hulot : sa bataille perdue sur le bien-être animal*, article de Laticia Cherel, site de France info, le 01/09/2018.

derrière : le respect du bien-être animal, qui est en même temps le respect d'une qualité pour le consommateur. »

L'exécutif

Les instances politiques sont de plus en plus sur la sellette, *invitées*, et parfois même, *sommées* de répondre aux revendications nombreuses qui leur sont adressées par les associations contre la maltraitance animale. Ainsi, en octobre 2020, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a parlé de déposer une proposition de loi visant à créer un référendum d'initiative partagée (RIP) sur le bien-être animal. Cet instrument de « démocratie participative » doit permettre aux citoyens de voir leurs revendications monter jusqu'aux sphères de l'exécutif, sous deux conditions : d'abord, que le projet de loi soit porté par 185 députés ou sénateurs, puis, qu'il recueille plus de 4 millions de signatures en neuf mois. Une autre loi est apparue dans le sillage de la précédente. Ainsi, depuis le 1er octobre 2020, toute pétition recueillant 500 000 signatures doit être examinée dans l'hémicycle. Cette mesure ne vise pas les partisans de la question animale, en particulier, mais elle a manifestement vocation à pacifier les relations entre les détenteurs du pouvoir et la rue. Au cours des dernières années, celle-ci a en effet manifesté, et parfois assez violemment, à la fois, son impatience à être écoutée et sa colère à ne pas être entendue, sur des sujets épineux.

Pour le député Loïc Dombrevail¹⁰⁾, invité à s'exprimer¹¹⁾ sur le bien-être animal, suite aux mesures annoncées par la ministre Barbara Pompili, la pétition est un moyen pour les défenseurs des droits des animaux de faire avancer les

10) Loïc Dombrevail, député LREM des Alpes-Maritimes, ancien vétérinaire et partisan de la cause animale.

11) Dans l'émission *Le 13 / 14*, sur France Inter, le vendredi 2 octobre 2020. Débat sur « la question du bien-être animal, après les mesures annoncées par la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili ».

choses « calmement », même si « on aurait envie que ça aille plus vite », parce que, poursuit-il : « je ne pense pas que ce soit dans des logiques de hurlements et d'abolition que l'on fera avancer les choses et que les députés, en particulier, se saisiront de ces sujets dans l'hémicycle ». À travers ces propos, on comprend que l'atmosphère qui entoure la question du bien-être animal est électrique et est cause de petites manifestations de révoltes mais aussi de débordements, comme il en sera question dans les paragraphes suivants.

Le militantisme et son impact

Les quais et les couloirs du métro présentent de plus en plus souvent, aux yeux de l'utilisateur, la preuve que la cause animale préoccupe et génère de plus en plus de sympathisants, qui sans être nécessairement des militants actifs, saisissent les occasions que leur offrent les murs blancs ou les affichages commerciaux pour exprimer leur mécontentement, à l'aide de mots tracés au marqueur, comme ces équations simples, directes et laconiques : « Viande = meurtre » ou « Lait = exploitation animale et pollution, GO VEGAN » (Doc. 2, à la fin de l'article). La rue sert aussi de scène à des manifestations véganes, extrêmement brutales et choquantes, visant à ébranler le passant (Doc. 3, à la fin de l'article).

Les *commandos*

Ces démonstrations d'insatisfaction prennent une dimension plus critique avec les attaques violentes perpétrées par certains groupes de militants adeptes de la manière forte, dans des élevages d'animaux, des abattoirs, ou encore, dans les boucheries ou les marchés. Ces faits sont régulièrement relatés dans les journaux télévisés et commentés par la presse. Ces *commandos* interviennent également à l'occasion de foires, de fêtes, ou autres rassemblements organisés par des producteurs désireux de faire connaître leurs produits carnés. On nous les montre bloquant ou ralentissant l'entrée de ces lieux aux visiteurs ; plaçant

sous leurs yeux interloqués des pancartes de bêtes mutilées ou massacrées ; revêtant des tabliers maculés de sang ; suscitant l'épouvante par la diffusion des cris déchirants des animaux menés puis tués dans les abattoirs et, enfin, interpellant les familles à l'aide de mégaphones où ils les assènent de messages, dont la teneur ressemble à celui entendu à la traditionnelle Foire du cochon du Mans, en 2019, et retranscrit ici :

« En allant à cette fête, qui n'en est pas une, vous allez voir des animaux, pour ensuite, quelques mètres plus loin, déguster leur *cadavre*, sous forme de charcuterie. *L'arche de la nature* ose appeler cet événement la fête du cochon, avec une belle photographie d'un porcelet au premier plan. Pensez-vous que c'est la fête pour les cochons ? Eux qui finissent à l'abattoir, car ne vous méprenez pas, la ferme de la prairie est un lieu édulcoré. Les animaux que vous allez déguster à la broche ou sous forme de charcuterie, ont été probablement élevés en batterie. En France, 95% des cochons sont enfermés dans des élevages intensifs, ils ne peuvent ni courir, ni voir la lumière du jour, ni fouler la terre. Le seul moment où ils verront le ciel, c'est le jour où ils monteront dans un camion pour l'abattoir. »¹²⁾

Il est difficile de mesurer l'impact de ces interventions musclées sur l'opinion publique, et bien que celle-ci semble être très critique vis-à-vis des méthodes violentes et de nature prosélyte employées par ces *commandos*, leur vocabulaire et leurs idées apparaissent avec régularité sur les lèvres de ceux,

12) Retranscription d'un enregistrement fait lors de la Foire du cochon, se tenant au printemps, près du Mans. Dans l'émission, *LSD, Les paradoxes de la viande*, épisode 1 : *Comment je me suis disputé... (ma vie végétarienne) ?*, sur France Culture, le 13 mai 2019.

militants ou non, qui ont banni la viande de leur alimentation, et tentent de bousculer les habitudes de leurs concitoyens. Ainsi, l'idée selon laquelle on mangeant de la viande, on consomme des « cadavres » semble avoir fait son chemin, tout comme l'argumentaire utilisé par les groupes de véganes susmentionnés.

Pour illustrer ce constat, il est intéressant de s'arrêter sur cette occurrence rencontrée dans un épisode de la série policière *Le Commissaire Magellan*¹³⁾. La scène se passe lors d'un dîner. Les Magellan accueillent Lucie, une jeune étudiante. Alors que tout le monde bavarde agréablement, la jeune femme voit un plat sur la table. S'ensuit le dialogue suivant :

- Lucie : Pardon, c'est de la viande ça ? »
- Cordélia (la fille de Magellan) : Ouais, du magret de canard au miel, une des spécialités de mon père.
- Ludo (le neveu) : Tu n'aimes pas le miel ?
- Magellan : Je crois que c'est la viande qu'elle n'aime pas. Tu veux que je te prépare autre chose ?
- Lucie : Mais attendez, vous n'allez pas manger ça. Ben quoi, c'est vrai, vous savez que chaque année, on *assassine* 60 milliards d'animaux dans le monde, juste pour notre consommation et qu'ils meurent dans d'atroces souffrances ?!

Un silence gêné s'installe autour de la table. Ludovic, pas insensible aux charmes de la jeune Lucie, acquiesce :

- Ludo : Oui, ben Lucie a raison, c'est intolérable. [...], il est temps que dans cette maison, on mange plus sainement et qu'on respecte

13) Série *Le Commissaire Magellan*, nom de l'épisode : *La belle équipe*, diffusé le 7 novembre 2020, sur France 3. Les fictions télévisées sont un reflet de la société et c'est à ce titre que leur utilisation nous semble pertinente dans le cadre de cette étude.

la vie d'autrui.

- Lucie : Eh ben, ça, c'est bien parlé, et d'ailleurs, tu as signé la pétition pour l'interdiction du cuir dans la maroquinerie ?
- Ludo : Pas encore, pas encore, mais ça aussi, il faut que ça cesse : le cuir dans les chaussures, les sacs à main, dans les blousons de cuir...
- Cordélia : Ah ouais, et qu'est-ce que tu vas faire du tien ?
- Ludo : Heu... le jeter, comme je vais jeter *le cadavre* de ce pauvre canard, et je vais aller vous préparer une petite salade nature. Heu... les laitues quand on les arrache du sol, elles ne souffrent pas, hein ?

Et il se lève pour jeter le plat aux ordures, sous l'œil déconfit des autres membres de la tablée.

Outre l'intention manifeste de rendre cocasse ce dîner dans l'optique de montrer jusqu'où sont prêts à aller le jeune Ludo, pour s'assurer l'affection de Lucie, et sa famille, pour le soutenir, c'est le côté caricatural du comportement de la jeune végane, tel qu'il nous est présenté, qui est parlant. La scène cherche à faire ressortir le côté péremptoire de Lucie, qui déroule un topo bien rodé à la tablée, au mépris de ce que pense son entourage, de la gêne qui s'est installée – puisque, d'une certaine manière, elle accuse ses hôtes de participer à la souffrance et à l'assassinat des bêtes –, et du contexte – un dîner auquel elle a été conviée. Elle ne répond pas à la proposition du commissaire de lui « préparer autre chose », sans ciller pour autant lorsque le plat part aux ordures, privant les autres convives de leur dîner, pourtant préparé avec soin (c'est la spécialité de Magellan), en son honneur. On retiendra également l'usage de termes comme *assassiner* ou *cadavre*, surlignés dans le dialogue.

Cet exemple est révélateur de l'image généralement associée à ce type de militantisme, rasant tout sur son passage. C'est sans doute aussi à ces pratiques

que pense le député Loïc Dombrevail lorsqu'il prononce ces paroles, précédemment citées : « Je ne pense pas que ce soit dans des logiques de hurlements et d'abolition que l'on fera avancer les choses », mettant en lumière le besoin pour certains d'une approche plus posée, plus réfléchie, sans pour autant remettre en cause l'urgence de la question.

Cela étant, il serait peut-être intéressant de souligner ici que, si on remonte dans l'histoire du pays, il apparaît que l'usage des forceps a, à quelques exceptions près, toujours accompagné les grands avènements, et ceci, malgré le dégoût et l'aversion qu'il provoque. C'est un peu, nous semble-t-il, la marque de fabrique française.

Les associations de protection animale, leurs actions et les impacts

Quoi qu'il en soit, les associations de type L214¹⁴⁾, ou *One Voice*, animées par les mêmes préoccupations envers les animaux que celles des mouvements présentés précédemment, mais dont les pratiques sont moins offensives et intrusives – *One Voice* revendiquant « **un combat non violent** pour les droits des animaux et le respect de toute vie » – font plus que jamais partie du paysage et participent grandement au tourbillon médiatique autour de l'animal. Ce sont elles qui sont à l'origine de la découverte, de visu¹⁵⁾, par le public, de l'horreur vécue par les bêtes dans les élevages et les abattoirs. Leurs actions bénéficient aujourd'hui d'un large soutien des médias, moins circonspects à leur égard que par le passé, et du relais indéfectible et puissant des réseaux sociaux, et autres Instagram, Facebook ou Twitter, qui diffusent largement les vidéos prises en caméra cachée partout où les droits des animaux sont bafoués.

Les actions de l'association L214, en particulier, ont eu un impact

14) L214 est le nom de l'article du code rural de 1976 dans lequel les animaux sont pour la première fois désignés en tant qu'êtres sensibles. (Site de l'association).

15) Les faits étaient connus depuis longtemps.

considérable et l'ont fait connaître du public. Le livre que lui consacre J.-B. Del Amo, *L214, Une voix pour les animaux* (2019), ainsi que les nombreux reportages qui lui sont dédiés¹⁶⁾, présentent l'association comme le fruit d'un long cheminement militant, pavé d'échecs et d'impasses, mais dont la raison d'être a été d'essayer de comprendre, au fil des années, et par tous les moyens disponibles, et en particulier, par l'étude des exemples de réussites militantes¹⁷⁾ à travers le monde, comment atteindre le public, le toucher et l'amener à rallier sa cause. Et, comme l'expliquent les fondateurs de L214, les manifestations, les distributions de prospectus dans les foires, ou les actions musclées, sont inaptes à faire changer la donne. C'est par l'abandon de l'arrogance de leurs débuts vis-à-vis de leurs opposants et détracteurs, puis par le renoncement à vouloir imposer leurs points de vue, ou à diviser le monde entre les bons et les méchants, qu'ils ont commencé à être entendus. Il s'agit, avant tout, de fédérer autour de la cause à défendre.

« [Les] campagnes d'information [de L214] ne stigmatisent ni les consommateurs, ni les éleveurs, ni les employés d'abattoir : elles dénoncent simplement des pratiques et des dérives inhérentes au système d'exploitation d'êtres vivants qu'est l'élevage. » (*Ibid.* p. 23)

La diffusion ou la mise en ligne de vidéos tournées en caméra cachée n'a pas seulement fait connaître du grand public les exactions commises sur les bêtes mais a eu des conséquences importantes qui ont permis de réelles

16) L'émission *Affaires sensibles* du 4 Janvier 2021, animée par Fabrice Drouelle, sur France Inter, sur le thème de l'association L214.

17) Par exemple, l'activiste américano-belge Henry Spira et dont le parcours a été raconté par Peter Singer dans *Théorie du tube de dentifrice*. Article de Louise Hermant, intitulé *L'incroyable histoire de l'homme qui à lui seul a fait plier MacDonald's, Revlon, la FBI...*, dans le magazine *Les Inrocks*, le 24/05/18.

avancées. En effet, la justice a condamné à une peine de prison le salarié d'un abattoir montré, par les films de L214, en train d'infliger des sévices à des animaux ; par ailleurs, face à l'indignation de l'opinion publique et la pression associative, les instances politiques ont dû, elles aussi, se ressaisir du dossier animal et lancer une enquête nationale pour vérifier que la législation en vigueur était respectée sur tout le territoire. Ce qui a également donné lieu, entre autres, à la fermeture temporaire de l'abattoir incriminé¹⁸⁾, et à l'élaboration de nouvelles lois visant à renforcer ou à combler les lacunes existantes. Ce point sera développé plus avant dans l'article.

Une multitude d'autres « événements » font, de toute évidence, suite aux pressions des associations : l'annonce de la fermeture à terme des delphinariums, du fait des conditions de vie de leurs occupants, trop éloignées de celles de leur milieu naturel. On apprend, par ailleurs, que de plus en plus de cirques ambulants, las des attaques dont ils sont l'objet concernant les conditions de vie et de dressage de leurs animaux, essaient de placer leurs bêtes dans des zoos ou dans des sanctuaires créés à cet effet. André-Joseph Bouglione, héritier de la très célèbre lignée de circassiens, a lui-même annoncé¹⁹⁾ sa décision d'arrêter les spectacles de cirques avec animaux et a publié à cette occasion un livre « dédié aux animaux » et intitulé *Contre l'exploitation animale, L'envers du décor : un ancien dompteur témoigne*²⁰⁾ qui a soulevé une grande polémique dans le milieu.

Le fait divers suivant est éloquent quant à la suspicion actuelle vis-à-vis des cirques : suite à la mort accidentelle d'un de ses poneys pendant un spectacle,

18) Il s'agit de l'abattoir d'Alès, qui est à l'origine de la renommée grandissante de l'association L214.

19) Site du magazine *30 millions d'amis*, Interview, A.-J. Bouglione : « Tous les cirques qui maltraitent leurs animaux en ont toujours en dépit des contrôles », le 03/04/2018.

20) André-Joseph Bouglione (2018), *Contre l'exploitation animale, L'envers du décor : un ancien dompteur témoigne*. Éd. Tchou.

Bartabas, le célèbre artiste équestre, reconnu et respecté pour aimer, soigner, et considérer ses chevaux comme des membres à part entière de sa troupe, a essuyé une salve de critiques violentes, parmi lesquelles, celle d'un animateur de télévision :

« Et si on arrêta tout simplement d'utiliser des animaux pour des spectacles ? Si on les respectait un peu plus ? Je ne suis pas végane, je mange de la viande, mais je ne comprends pas qu'on s'amuse avec les animaux, cirque, corrida ou autre... ».²¹⁾

Ce qui, peut-on le penser, a pu inciter Bartabas à publier le communiqué suivant :

« La compagnie Zingaro est profondément triste de vous annoncer que le poney Alexander, accidenté gravement pendant la représentation, a dû, malgré nos soins, être « endormi » par le vétérinaire ce matin. »²²⁾

Il nous apparaît qu'un tel message n'aurait pas eu de raison d'être, il y a seulement quelques années de cela. Aujourd'hui, les *a priori* à l'encontre des circassiens sont si forts qu'ils doivent se montrer précautionneux, au risque de voir leur activité péricliter. On remarquera qu'utiliser le prénom, en l'occurrence Alexander, pour désigner l'animal défunt, permet de renforcer l'impression d'attachement à cet être vivant, en le distinguant et le singularisant. Il en est de même pour l'emploi euphémique du verbe

21) *Polémique après la mort accidentelle d'un cheval en plein spectacle de Bartabas*, article paru dans *Le Figaro*, le 22/08/2019.

22) *Ibid.*

« endormir », atténuant l'effet négatif qu'aurait pu avoir « euthanasier », et évoquant une mort douce, sans souffrance.

Pour en finir avec les effets des actions associatives sur les conditions de vie dans les cirques ou les zoos, il y a cette nouvelle incroyable²³⁾, qui a fait le tour des médias, et qui bien que ne concernant pas directement la France, interpelle vivement : un tribunal argentin a ordonné la libération d'une femelle chimpanzé du zoo où elle était enfermée depuis dix-neuf ans, et ceci, au nom de *l'habeas corpus*, principe juridique selon lequel nul ne peut être emprisonné sans jugement, droit jusqu'alors réservé aux humains.

Autres effets du militantisme

Qu'il préconise l'emploi de méthodes radicales, ou plus consensuelles, on peut affirmer que l'activisme a des effets visibles, et quantifiables, sur les habitudes alimentaires, comme cela a été vu précédemment (cf. l'épisode du *Commissaire Magellan*), et c'est aussi ce que suggère l'exemple suivant, tiré d'une émission télévisée, *Comment ça va bien !*, consacrée au bien-être et à l'art de vivre. De petits dossiers y sont traités quotidiennement. Celui concerné s'intitule *Et si on devenait veggie*. Voici comment l'animateur introduit le sujet :

« Autour de nous, il y en a de plus en plus. Eh oui, si vous interrogez les gens autour de vous, eh bien, tout le monde a été, va devenir, ou deviendra végétarien. Et ils vous regardent, comme ça, avec un air horrifié, si vous avez le malheur de manger une entrecôte. Eh bien, pourquoi certains de nos amis aspirent à devenir végétariens et

23) *Cécilia : premier chimpanzé au monde libéré d'un zoo par la justice*, article, sur le site de la Fondation 30 Millions d'Amis, le 06/04/2017.

d'autres n'osent pas sauter le pas ? »²⁴⁾

S'il est encore question du caractère prosélyte des végétariens qui « vous regardent, comme ça, avec un air horrifié, si vous avez le malheur de manger une entrecôte », c'est avant tout « l'explosion » de la pratique végétarienne ou végane, et l'étonnement que cela génère, qui sont mis en avant dans les propos de l'animateur. Par ailleurs, l'expression « ne pas oser sauter le pas » sous-entend la présence d'appréhensions et de réserves, sans remettre en cause la légitimité et la nécessité de réfléchir à la consommation de la viande qui semblent acquises.

De nouveaux comportements alimentaires

Comme le montre l'exemple précédent, on assiste à une véritable multiplication des comportements alimentaires²⁵⁾, parmi lesquels : le végétarisme, le végétalisme, le véganisme, ou encore le flexitarisme. Ils ont tous en commun, si ce n'est de bannir totalement la viande, et ses dérivés, de l'alimentation, d'en réduire, pour le moins, la consommation. Ces pratiques alimentaires sont en constante augmentation : les véganes représenteraient 2.5%

24) Dans l'émission de télévision *Comment ça va bien !*, animée par S. Bern. Enquête : *Et si on devenait veggie*, le 02/02/2016.

25) Pour préciser, le végétarien supprime de son alimentation toute chair animale, mais consomme des produits dérivés. Le végétalien supprime toute viande, mais également tout produit d'origine animale (œufs, lait, beurre, etc.). Le végane a une approche encore plus radicale et fondée sur des critères éthiques et environnementaux : il ne consomme ni chair animale, ni aucun produit dérivé ou issu de l'exploitation animale (miel, cuir, laine, soie, etc., et les produits contenant des constituants d'origine animale, comme les cosmétiques, par exemple). Les flexitariens réduisent leur consommation de viande, ce qui peut constituer une première étape avant un durcissement de leurs pratiques alimentaires.

de la population française contre 30% de flexitariens²⁶⁾. Ainsi, les restaurants sont de plus en plus nombreux à proposer un menu végétarien, y compris, la chaîne de restauration rapide américaine, Mac Donald's, et son « Grand Veggie ». Dans le domaine de la gastronomie, les choses changent également : depuis 2014, le grand chef étoilé au Guide Michelin, Alain Ducasse, a supprimé la viande de la carte du Plaza Athénée, son restaurant parisien, prônant « une cuisine de la naturalité inspirée par la trilogie poissons-légumes-céréales, [...]. Plus saine et naturelle, plus respectueuse de la Planète, [...] ».

En conséquence de ces changements dans les habitudes alimentaires, la France a enregistré une baisse de 12% de sa consommation carnée depuis une dizaine d'années²⁷⁾. Certes, d'autres considérations que le bien-être animal entrent en ligne de compte pour expliquer ce fléchissement, comme le prix de la viande, les effets de sa consommation sur la santé, les multiples scandales sanitaires, les inquiétudes environnementales (l'élevage intensif a été reconnu responsable de 14.5% des émissions de gaz à effet de serre²⁸⁾), mais, certains de ces éléments font partie de l'important arsenal argumentatif des militants de la cause animale.

Ainsi, même dans les documentaires ou reportages qui ne sont pas directement axés sur la question animale, celle-ci peut y être perceptible, comme c'est le cas dans le documentaire *Lentilles, retour vers l'aliment du*

26) *Le marché vegan : nouvel eldorado ?*, article d'Aurélien Desert, le 26/09/2019, sur le site pour la création d'entreprises, *Toute la franchise*.

27) Article de Sandra Lorenzo, sur le journal *Huffington Post*, daté du 12 août 2020, intitulé *La consommation de viande diminue encore – Une bonne nouvelle à confirmer pour l'environnement et le bien-être animal, les conséquences aussi de la crise qui touche certains secteurs agro-alimentaires*.

28) Chiffres du dernier rapport de la FAO (L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), publié en 2013. Dans l'article de Gary Dagorn, intitulé « Pourquoi la viande est-elle si nocive pour la planète ? », le journal *Le Monde*, en ligne, 11 décembre 2018.

*futur*²⁹⁾. Malgré ses très nombreuses vertus alimentaires, la légumineuse n'y est pas considérée pour elle-même, seule, mais, est mise en avant par contraste avec la viande. Elle est présentée comme une alternative : moins dommageable pour la santé que la chair animale – accusée d'être à l'origine de problèmes cardiovasculaires et de cancers – et, pour l'environnement. S'ensuit une longue séquence démontrant les préjudices ou les dégâts causés par l'élevage intensif, chiffres, courbes et schémas à l'appui, à l'échelle planétaire ; plaidoyer efficace contre la consommation de la viande et, au final, pour la réhabilitation de la lentille, qui, nous explique-t-on, a été délaissée en France pendant plusieurs longues décennies.

L'industrie alimentaire

Face à la baisse de la consommation de la viande et aux critiques rebattues, frontales ou sous-jacentes, qui lui sont assénées, l'industrie alimentaire est amenée à revoir ses modes de production et d'élevage, et met tout en œuvre pour « retrouver » la confiance d'un consommateur devenu suspicieux et plus exigeant, et qui, aujourd'hui, s'est mis à décortiquer les étiquettes. En conséquence de quoi, les étiquetages changent. Y figurent des animaux paisibles ou des mentions rassurantes telles que : « produit bio » ou « élevé en plein air ». Des campagnes de publicité ont aussi été lancées avec des slogans très évocateurs comme : « Osez la viande ! », « N'ayez plus peur de dire « J'aime la viande » » ou « Depuis combien de temps n'avez-vous pas donné de viande à votre mari, à vos enfants ? »³⁰⁾. Slogans qui montrent que manger de la viande n'est plus une évidence, mais l'objet d'un véritable questionnement.

Pour en conclure avec ce petit panorama autour de la question animale –

29) Documentaire *Lentilles, retour vers l'aliment du futur*, diffusé le 27/10/19, sur France 5.

30) Slogans de la marque Charal, producteur de viande pour la grande distribution.

loin d'être exhaustif : il n'a pas encore été question, entre autres, de tous les écrits, publications, débats, romans et autres productions issus de la sphère intellectuelle ou scientifique³¹⁾ –, il est important de dire, qu'aussi disparates qu'ils puissent paraître, tous les « événements » présentés, qu'ils soient petits ou grands, témoignent, en réalité, d'une seule et même inquiétude, centralisant toutes les autres : celle, bien évidemment, de la souffrance animale. Cette préoccupation n'est pas nouvelle, mais la place qu'elle occupe aujourd'hui dans la société française résulte d'un long et difficile processus de sensibilisation. Car, en effet, les personnes ou les générations qui ne se sont, jusqu'à peu, jamais posé la question de la consommation de chair animale ne sont pas rares. Comme en témoigne D. Saltel, dans son documentaire³²⁾ intitulé « Comment aimer les animaux et les manger ? » :

« Pendant très longtemps, dit-elle, je ne me suis posé aucune question sur la viande, c'était quelque chose qui allait de soi, la bavette du plat du jour, le poulet rôti du dimanche, les grillades l'été, le foie gras à Noël. Je participais joyeusement à cette culture carnivore sans jamais la remettre en cause. »

D'autres, souvent les mêmes, n'ont jamais fait le lien entre les tranches de jambon du supermarché, toutes roses et régulières, et les occupants de la porcherie. Aujourd'hui, la médiatisation de la condition animale est telle qu'il est impossible d'échapper aux injonctions, indirectes ou frontales et sans cesse réitérées, à s'y intéresser.

31) Certains seront présentés brièvement plus avant, ainsi que des fictions ou documentaires sur la maltraitance animale.

32) Émission *LSD, La série documentaire*, sur France Culture, *Les paradoxes de la viande* (3^e épisode, *Genèse d'un steak, de l'assiette à la bête*, le 15 mai 2019).

2. La sensibilisation à la souffrance animale : un processus long et difficile

La seconde partie de cette étude sera centrée sur les difficultés rencontrées par les partisans de la cause animale et sur les stratégies qu'ils ont mises en œuvre, au fil des ans, pour parvenir à sensibiliser le grand public à cette question délicate. Mais dans un premier temps, il est nécessaire de revenir sur la notion de souffrance animale afin de mieux en saisir les tenants et les aboutissants.

2.1 La souffrance animale comme point de ralliement

Si la question animale est si brûlante aujourd'hui et fait l'objet de discussions enflammées et de débordements violents, mais provoque aussi l'indignation, la révolte et même la souffrance des défenseurs des bêtes³³⁾, c'est que ces dernières vivent un calvaire avéré³⁴⁾. C'est là, et sans conteste, le point emblématique de la sollicitude envers les animaux. Il est, bien entendu, question ici des animaux d'élevage, destinés à la consommation et/ou à la reproduction, et dont les conditions de vie, de reproduction et d'abattage ne respectent pas les législations visant à les protéger ; des cobayes de laboratoire sans lesquels, pourtant, les avancées médicales seraient restreintes ; des fauves ou autres bêtes

33) La souffrance, la colère et l'indignation sont les émotions ou les termes qui apparaissent le plus dans les prises de paroles et les écrits des défenseurs de la cause animale, qu'ils soient penseurs, écrivains, scientifiques ou personnes lambda. Catherine, une auditrice de l'émission *Le 13 / 14 de France Inter*, le 2 octobre 2020, intervient lors d'un débat sur la cause animale : « Je voudrais m'indigner contre la maltraitance animale qui continue, on parle de bien-être animal mais rien n'est fait. [...] Je suis indignée. »

34) La reconnaissance de la maltraitance animale est le fait des actions d'associations, comme L214, mais aussi de la très importante contribution scientifique, philosophique, et littéraire, dont il sera question plus loin, qui ont remis en cause des siècles de croyances en l'infériorité de l'animal et sa légitime subordination à l'homme.

de cirques, enfermées dans des cages trop étroites et subissant le fouet du dresseur ; des pensionnaires de zoo, dénaturés par des contextes de vie trop éloignés de leurs milieux naturels³⁵⁾.

Il est important de spécifier ici que la question ne se pose pas simplement en termes de légitimité ou non, ou de droit ou non, à consommer de la chair animale³⁶⁾, à utiliser des cobayes pour la recherche médicale, ou à asservir les animaux à des fins récréatives, mais de veiller au respect des lois visant à les protéger, de parvenir à les faire soustraire à une mort violente, ou interdire certaines pratiques qui sont incompatibles avec leurs besoins éthologiques de base, tels qu'ils ont été définis, par exemple, dans *The Animal Welfare Act* (A.W.A.)³⁷⁾ de 2006. Ces besoins nécessaires au bien-être des animaux d'élevage, d'exhibition ou destinés à la recherche sont au nombre de cinq : 1) un environnement adapté, 2) une alimentation adaptée, 3) une liberté suffisante pour pouvoir exercer des comportements normaux (tels que l'exercice), 4) un habitat partagé ou non avec d'autres animaux, 5) une protection contre la douleur, la souffrance, les blessures et les maladies. C'est donc avant tout le non-respect de ces principes, internationalement admis, et de toute évidence sans arrêt transgressés, qui constitue le premier niveau de la protestation des

35) Il ne sera pas question ici des animaux domestiques bien que souvent victimes eux aussi de maltraitance. Celle-ci est punie par la loi : « La personne qui exerce, publiquement ou non, des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, encourt 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. » (*Service public*, Site officiel de l'administration française).

36) La question qui se pose ici, est celle de l'élevage intensif : avec 7,8 milliards d'individus dans le monde, des milliards de bêtes sont abattues quotidiennement. Ce qui implique des modèles de production de masse, des cadences effrénées, etc., incompatibles avec le respect des règles de base du bien-être animal. Ces structures imposent, par ailleurs, à leurs travailleurs des conditions de travail « inhumaines ».

37) La loi sur le bien-être animal (*The Animal Welfare Act*) a été promulguée en 2006, par le parlement Britannique.

militants de la cause animale.

Parallèlement, ils font pression, avec de plus en plus de succès, pour que de nouvelles lois viennent compléter, renforcer et étendre la législation en vigueur. On peut citer en exemple la directive européenne de 2010³⁸⁾ visant à réduire le nombre d'expériences sur les animaux à des fins scientifiques et qui « encourage le développement des méthodes alternatives et le recours au modèle animal seulement en l'absence d'autres méthodes disponibles pour répondre à l'objet de l'étude ».

2.2 De l'urgence à sensibiliser et les cibles visées

La souffrance animale, aujourd'hui publiquement dénoncée et exposée dans toute sa réalité, crue et sanguinolente, bouscule, d'autant que, depuis des siècles, on a cherché à la rendre invisible, à la nier, à la minorer ou à l'ignorer. L'invisibilité a été favorisée, d'abord, par le déplacement des abattoirs en périphérie des villes (cf. 3.3), ce qui a fait dire à F.-O. Giesbert (2014) que « L'industrie de la viande a été bien inspirée de délocaliser ces tueries pour assurer sa pérennité ». Puis, les têtes de porcs, leurs pieds, queue, ou oreilles, ainsi que les énormes carcasses de bêtes, pendues à des crochets, ont progressivement disparu des étals de marché ou des comptoirs de boucherie qui exposent, aujourd'hui, une viande débitée, arrangée et conditionnée où il ne reste pas grand-chose rappelant explicitement l'animal. Et, sur les étiquettes des barquettes de viande des supermarchés, figurent des bêtes saines et paisibles qui paissent dans des environnements bucoliques. Quant aux laboratoires d'expérimentation, ce sont des lieux clos. Pour ce qui est de la négation de la souffrance animale, pendant de longs siècles, et notamment sous l'influence de

38) Il s'agit la directive 2010/63, réexaminée fin novembre 2017. Elle a été transposée en droit français en 2013 (décret 2013-118). (Site de l'INSERM, La réglementation et l'éthique de l'expérimentation animale).

Descartes³⁹⁾, les animaux ont été considérés comme des machines, donc des « choses » dépourvues de conscience, de pensée mais aussi d'affect. Ce n'est qu'en 2015, avec la réforme du code civil, que l'animal est officiellement reconnu comme « un être vivant doué de sensibilité » et non plus comme un « bien meuble ». Pour ce qui est de la minoration de la souffrance, celle-ci vient de la croyance⁴⁰⁾ ancestrale selon laquelle n'ayant pas d'âme, les bêtes ne seraient pas conscientes de leur sort. Quant à l'ignorance, elle vient du fait que pendant longtemps, seule une minorité de personnes ont eu conscience ou se sont préoccupées de la souffrance animale, les autres ne se posaient même pas la question.

Mais, la réalité est là : les bêtes ont des conditions de vie et de mort inacceptables. D'où l'urgence ressentie par ceux pour qui « la maison brûle⁴¹⁾ », de parler, d'expliquer et de sensibiliser sur le sort de ces êtres vivants « sacrifiés sur l'autel des intérêts humains ». Ils doivent faire face à l'inertie ou au blocage de ceux, qui, souvent à leur insu, découvrent une réalité dérangeante et culpabilisante, face à laquelle ils se sentent impuissants. Ceux-ci préfèrent nier l'évidence, ou se voiler la face, par peur, paresse ou embarras, ou encore, le plus souvent, parce qu'ils ne parviennent pas à se départir de modes de vie et de pensée ancrés dans leur culture et leurs traditions ancestrales.

39) Dans le *Discours de la méthode*, R. Descartes développe l'idée de « L'animal-machine », thèse selon laquelle le comportement des animaux est semblable aux mécanismes des machines. Les animaux seraient des assemblages de pièces et rouages, dénués de conscience ou de pensée, bien que le philosophe leur concède, pour les différencier, des sentiments et le fait d'être vivant. Controversée et combattue dès le début, cette thèse sera déterminante quant au devenir des animaux et à la non prise en compte de leur « capacité » à souffrir, pendant des siècles. (*Discours de la Méthode* (1637), Ve partie. Œuvres et lettres, La Pléiade, pp. 164-165).

40) Pour Descartes, ce qui différencie l'homme de la bête, c'est que la seconde n'a pas d'âme.

41) Muriel Arnal, présidente de l'association One Voice, sur la question du bien-être animal, dans l'émission Le 13/14, *Op. cit.*

« Notre rapport à la nourriture est complexe, lié à une histoire sociale, à un contexte culturel, à une biographie individuelle⁴²⁾ ».

C'est ce qui ressort du livre de Jonathan Safran Foer, *Faut-il manger les animaux ?* dans lequel il s'attarde, avec émotion, sur sa grand-mère, surnommée par ses proches « La Plus Grande Cuisinière ». Cette rescapée de la guerre, ayant connu la faim et la peur, a veillé tout le long de son existence à ce que les siens ne manquent jamais de rien, et en particulier de ce plat dominical, le poulet aux carottes, ancré à jamais dans la légende familiale de l'écrivain. Pour cette grand-mère, « la nourriture [n'était] pas de la nourriture » mais « un mélange de terreur, de dignité, de gratitude, de vengeance, de joie, d'humiliation, de religion, d'histoire et, bien entendu, d'amour ». (J. Safran Foer, 2010 : 16).

Pour F.-O. Giesbert, si on ne remet pas en cause sa consommation de viande, c'est à cause du plaisir qu'elle procure, plaisir dont on ne veut pas renoncer :

« Dans l'ensemble, les humains ne veulent pas entendre parler des conditions dans lesquelles la viande est obtenue. Ils zappent la phase de l'élevage autant que celle de l'abattage. Quand ce n'est pas du déni, c'est au moins de l'évitement. Nul ne veut savoir la somme de souffrances qu'il a fallu pour produire ce fricandeau, ce boudin noir, cette escalope milanaise, ou ce ris de veau ». (F.-O. Giesbert, 2014 : 19).

42) Article sur *Faut-il manger les animaux ?* de Jonathan Safran Foer, par Christine Marcandier, le 15 mars 2017, dans le magazine *Diacritik— Le magazine qui met l'accent sur la culture* — version en ligne.

Dans le documentaire « Comment aimer les animaux et les manger ? »⁴³⁾, D. Saltel « sent bien au fond d'elle-même », quand elle circule dans le rayon boucherie, « qu'elle n'en mène pas large », que « quelque chose la chiffonne », mais cela ne suffit pas pour autant à la faire renoncer à ses envies carnivores :

« Évidemment, il y a une partie de moi, au fond, qui sait très bien qu'il existe une phase cachée de la viande, j'ai vu passé comme toute le monde les vidéos de L214 [...] mais, au moment de remplir mon caddie, j'essaie de penser à autre chose, et j'y arrive très bien, en fait, car je sais que si je regarde vraiment la viande en face, ça risque de me mener trop loin. Notamment, à rompre complètement avec mon mode de vie et mes habitudes. Et c'est trop compliqué ».

Parmi les grands défenseurs de la cause animale, beaucoup reconnaissent l'extrême difficulté et douleur de ne pas vivre en conformité avec leurs idées. Ainsi, Élisabeth de Fontenay, auteur du magistral *Le silence des bêtes* (1998), « avoue » dans des *Entretiens avec Stéphane Bou* (2011) continuer à manger de la viande :

« J'ai fait une préface, très engagée, à un terrible livre sur l'abattage, mais je continue à manger de la viande. Pierre Hadot et le dernier Foucault nous ont enseigné que la philosophie consistait moins à produire des écrits et des concepts qu'à examiner sa vie, à la changer en lui appliquant des préceptes. Vous voyez, je ne m'inscris pas vraiment dans cette lignée. Comprenez-moi bien : ce n'est pas de gaîté de cœur mais par souci de sincérité que je souligne l'écart que je

43) *Op. cit.*

laisse s'installer entre le dire et le faire. La fidélité à ce qu'on pense n'est pas une mince affaire, elle consiste ou bien en une conversion ou bien demeure à l'état d'interrogation harassante, quotidienne. En l'occurrence, si je ne suis pas végétarienne, c'est sans doute que, tout en n'oubliant jamais la mise à mort des animaux, je prends trop en compte la tradition de la convivialité, tellement ancrée dans le lien humain. » (É. de Fontenay, 2011 : 106-107).

De même, le philosophe Michel Onfray, ce « très grand ami de la cause animale⁴⁴⁾ » exprime « la pénible contradiction » entre aimer et vouloir défendre les bêtes, d'un côté, et au final, continuer de les consommer.

« La question se pose de manger les animaux, ou non. Quand je pense, je conclus que non ; quand je mange, je fais comme si je n'avais pas pensé, ni rien conclu. Cette pénible contradiction me fait dire qu'en matière de végétarisme je suis croyant, non pratiquant – même si je n'achète jamais de viande pour moi et que je n'en cuisine que pour des amis dont je sais qu'ils l'aiment. » (*Cosmos*, 2015 : 299).

Nombreux sont aussi ceux qui, à l'instar du professeur L. Abbadie considèrent que : « dans une perspective évolutionniste [...] l'humain a été sélectionné dans la durée en tant qu'omnivore ». Et que, de fait, « dans la nature, la prédation, c'est-à-dire, tuer un animal pour nourrir un autre animal, [...] fait partie du monde naturel⁴⁵⁾ ». Reste que le problème de la souffrance

44) C'est ainsi que le présente F.-O. Giesbert, dans son *Manifeste pour les animaux*, (Op. cit : 55).

45) Luc Abbadie, professeur à Sorbonne-Université et directeur de l'Institut d'écologie et des

animale demeure intact.

La sensibilisation à la souffrance doit faire face à de nombreux types de réticences, somme toute, compréhensibles. Des chercheurs qui se sont penchés sur ces différents comportements ont démontré que pour échapper aux tensions provoquées par le fait de consommer de la viande – dont on sait qu’elle est produite dans des conditions « abominables » –, les hommes mettent en place des stratégies de défense psychologiques, conscientes ou inconscientes, telles que le déni, la dissociation entre la raison et l’émotion, ou la rationalisation (à savoir, par exemple, réduire sa consommation de viande), pour empêcher qu’un conflit intérieur ne s’installe. Ainsi, certaines informations sont refoulées, ou mal interprétées. « On veut croire, sans réelle conviction, à celles qui permettent de réduire notre sentiment de culpabilité⁴⁶⁾ ». Ainsi, parmi les consommateurs de viande beaucoup pensent que les animaux d’élevage sont moins intelligents que les animaux sauvages ou de compagnie.

Ces stratégies rendent l’entreprise de sensibilisation plus ardue. Il n’en demeure pas moins que la cause animale gagne progressivement du terrain, comme cela a été vu en première partie, avec la multiplication des comportements alimentaires (végétarisme, véganisme, flexitarisme, etc.) et la baisse globale de la consommation carnée, depuis une dizaine d’années.

3. Sensibiliser à la cause animale, mais comment ?

Sensibiliser à une cause demande des stratégies ou des manières de faire pouvant s’adapter à des êtres et à des situations variés. En effet, les uns sont sensibles à des arguments moraux, alors que pour d’autres, une approche plus

sciences de l’environnement de Paris. Table ronde : *Prolétariat animal, de l’exploitation à la libération ?* dans *Entendez-vous l’éco ?*, Émission animée par Maylis Besserie, le 19/01/2018.

46) Dans l’Émission *LSD, La série documentaire*, sur France Culture, *Les paradoxes de la viande*, épisode 3, le 16 mai 2019.

politique ou économique aurait un impact plus grand ; le recours à des méthodes choc est jugé acceptable par certains, quand l'urgence de la cause défendue le justifie, mais est récusé ou totalement rejeté par les autres ; certains choisissent une confrontation directe et frontale avec la réalité, d'autres préfèrent la distance de la fiction qui permet une meilleure orientation vers les buts, les émotions, ou les réflexions que l'on cherche à susciter. On se souvient, à cet effet, que c'est par le pouvoir de la fiction et, en particulier, de productions telles que la série américaine *Holocauste*⁴⁷⁾, diffusée en France en 1979, que la question des camps et de la déportation, enfouie sous une pesante chape de silence depuis la fin de la guerre⁴⁸⁾, avait enfin pu commencer à apparaître au grand jour, certes, délestée, mais pour un temps seulement, de l'âpreté, la crudité ou l'extrême violence de la réalité, mais mise en scène dans une forme recevable pour un public jusqu'alors frileux. Notons, dès à présent⁴⁹⁾, que des parallèles entre le drame des camps et le sort des bêtes ont été faits par des penseurs, des philosophes et des écrivains. Élisabeth de Fontenay est sans doute une des premières à y avoir fait explicitement référence dans son immense ouvrage, au titre évocateur : *Le silence des bêtes*, paru en 1998.

De fait, les formes employées pour sensibiliser à la maltraitance animale ont évolué, au fil du temps, selon le degré de réceptivité et l'état de « maturité » de l'audience, et bien sûr, en fonction du contexte sociopolitique et culturel des époques traversées. Il est clair que les défenseurs de la cause animale ont longtemps été vus, et le sont certes aujourd'hui encore, comme des

47) Série américaine, en quatre épisodes, diffusée entre le 16 et le 19 avril 1978 sur NBC, puis en 1979, en France.

48) Voir RICO-YOKOYAMA Adriana (2014), De la dédialabolisation du monstre à l'identification au bourreau, *Revue de Langue et Littérature françaises*, Université Kansai, n°40, pp. 35-71 [関西大学『仏語仏文学』第40号 (pp. 35-71)].

49) Cet aspect sera repris et développé dans de prochains travaux.

*hurluberlus*⁵⁰⁾ ou des enfants gâtés, déconnectés de la réalité du monde – la sollicitude envers l’animal étant considérée dans beaucoup de régions du monde comme une problématique de pays riches. Ils sont encore souvent accueillis avec condescendance, dans l’hilarité, l’incompréhension ou la gêne, blâmés de ne pas s’intéresser davantage aux humains⁵¹⁾. Reste que, si aujourd’hui la question de la maltraitance animale a pris une ampleur inégalée, c’est que les actions militantes, dans leur variété, ont porté leurs fruits, comme cela a été dit. Du fait de leur écho, et de leur notoriété, elles ne peuvent plus être balayées d’un revers de la main, même ou surtout, de la part des instances politiques, appelées à réviser, modifier ou édicter les lois, sous leur pression, en faveur des bêtes. Ces instances ont pris conscience de l’importance – faut-il rappeler le score du parti animaliste aux élections européennes de 2019 ?! – de tenir compte d’une opinion publique informée et de plus en plus *mugissante*.

La sensibilisation à la condition animale : les différents angles « d’attaque » et formes empruntées

Le domaine de la recherche sur la cause animale a pris, notamment depuis une dizaine d’années, bien qu’actif depuis plusieurs décennies, une ampleur considérable, de par la variété des approches, la diversité des angles d’attaque,

50) Terme employé par le député Loïc Dombrevail, pour illustrer la réaction de ses confrères à l’Assemblée nationale, quand il abordait la question animale. Dans l’émission *Le 13 / 14*, sur France Inter, le vendredi 2 octobre 2020. Débat, « sur la question du bien-être animal, après les mesures annoncées par la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili ».

51) L’auteur de ces lignes se souvient du choc et de l’indignation ressentis à l’écoute du récit d’une jeune bénévole japonaise partie, avec son groupe, à la rescousse des animaux sinistrés – après le passage dévastateur et meurtrier du séisme puis du raz-de-marée dans la région de Fukushima, laissant des centaines de centaines de milliers de gens désemparés.

et la multitude des supports utilisés, parmi lesquels les écrits, les émissions de radio ou de télévision, les colloques. Il sera aussi question d'autres canaux de sensibilisation comme les films de fiction ou documentaires, dans les paragraphes qui suivent.

3.1 Les écrits

Les rayonnages des bibliothèques et des librairies ont vu s'accroître de manière exponentielle le nombre de publications sur les droits des animaux, leur statut, leur bien-être, leur rôle dans la machine économique, leurs singularités, ou encore leurs ressemblances ou similitudes avec les humains. Ce sont des écrits de tout genre, des essais, des romans, des articles scientifiques, philosophiques, politiques, ou encore, littéraires. Documents très érudits ou de vulgarisation, parfois froids et cliniques, ou encore sensibles et poétiques, ils touchent des publics divers. Seul un échantillon très restreint de ces publications sera présenté ici, la sélection ne visant qu'à montrer la pluralité et l'originalité des approches.

Dans le domaine de la recherche

La parution, en 1998, du *Silence des bêtes* de la philosophe É. de Fontenay est un événement majeur dans l'histoire de la philosophie sur l'animal. C'est d'ailleurs elle qui contribue à ouvrir la philosophie à ce champ d'étude. Dans son essai, elle met en lumière les rapports entre les hommes et les animaux à travers l'histoire de la philosophie occidentale, depuis les Anciens, jusqu'aux contemporains, montrant comment l'homme est devenu un élu et l'animal, une machine, sans voix ni droits.

Boris Cyrulnik⁵²⁾ est également un grand nom dans le domaine de la

52) Boris Cyrulnik est neuropsychiatre, psychanalyste, psychothérapeute, éthologue, enseignant et écrivain. Son rôle capital dans l'évolution de l'image de l'animal en France

recherche animale, de par ses travaux en éthologie. Il a beaucoup œuvré pour la réhabilitation de l'animal, notamment à travers son livre *Mémoires de singe et paroles d'homme*, en 1983, qui va provoquer un engouement majeur en France pour l'éthologie, cette nouvelle science sur les comportements animaux et humains. La particularité des travaux de B. Cyrulnik est d'avoir su jeter des passerelles entre les hommes et les animaux, – en croisant les découvertes éthologiques et ses connaissances en neuropsychiatrie, en psychanalyse, ou en psychothérapie, qui sont ses autres spécialités –, afin qu'à travers les uns, on puisse mieux comprendre les autres.

Les récits de la littérature « restaurant⁵³⁾ » la dignité des animaux

Dans *Le point de vue animal* (2012), Éric Baratay⁵⁴⁾, spécialiste de l'histoire des animaux, a, quant à lui, voulu rendre hommage aux bêtes, les grandes oubliées des récits, et leur rendre leur place, usurpée, lors d'événements auxquels elles ont participé « abondamment ». Dans la même ligne d'idée, *Biographies animales*, permet au même É. Baratay de revendiquer la singularité, non pas de l'animal, mais des animaux, car, pour lui, aucun n'est pareil à l'autre. Sont ainsi transposables sur les animaux, les paroles de Hannah Arendt⁵⁵⁾ : « La pluralité est la condition de l'action humaine parce que nous sommes tous pareils c'est-à-dire humains sans que jamais personne ne soit identique à aucun autre homme ayant vécu, vivant ou encore à naître ».

Pour rendre sa voix à l'animal, l'écrivaine Joy Sorman a revêtu, au sens propre du terme, *La peau de l'ours* dans son roman éponyme (2014). Il

sera développé dans le prochain article, constituant le deuxième volet de la problématique animale.

53) Expression empruntée à É. de Fontenay.

54) É. Baratay est professeur d'histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire des animaux.

55) Arendt Hannah (1983), *Condition de l'homme moderne*, coll. « Pocket-Agora », Éd. Calmann-Lévy, Paris, p. 92.

s'agissait pour elle de se placer au plus près des animaux, un ours en l'occurrence, d'essayer de percer ou de rendre compte du mystère de leur psychologie et de « parler pour ceux qui sont dans le silence⁵⁶⁾ », allusion au *Silence des bêtes*, d'É. de Fontenay.

La fiction romanesque au service de la cause animale ou « l'entrée de l'industrie animale en littérature⁵⁷⁾ »

En 2013, Isabelle Sorente publie *180 jours* (2013), titre évoquant la durée de vie d'un porc de sa naissance et sa mort, à l'abattoir. Le fait que l'écrivaine ait choisi le roman pour exprimer ce qu'elle avait vu et ressenti, lors de son enquête de dix mois dans un abattoir, à l'origine de son projet d'écriture, est important. Écrire un essai, explique-t-elle⁵⁸⁾, n'aurait rien apporté de plus à ceux existants déjà, comme *La mort n'est pas notre métier* (2003), de Jocelyne Porcher, ou *Faut-il manger les animaux ?* (2011) de J. Safran Foer. Seule la forme romanesque pouvait traduire la réalité de ces lieux gris et aseptisés, rendre compte de la souffrance des hommes qui y travaillent, leurs cauchemars, leurs burn out, mais aussi, l'horreur vécue par les bêtes, jusqu'à leur mort.

Jean-Baptiste Del Amo a aussi choisi la forme romanesque pour son livre *Règne animal*, roman très noir et désespéré, construit en deux parties. La première se situe avant la Première Guerre mondiale, période marquée par la lenteur, les rythmes de la nature, la misère à la ferme, la dureté de la vie. La

56) Dans *Les chemins de la philosophie*, sur France Culture, intitulée : *Les animaux sont-ils des hommes comme les autres ?* émission animée par Adèle Van Reeth. Participants : Corine Pelluchon, Alain Prochiantz, Joy Sorman, 19/01/2018.

57) Expression reprise d'Alain Finkielkraut, dans l'émission *Répliques, La littérature et la condition animale*, sur France Culture, 5 novembre 2016.

58) Dans l'émission *Répliques, La littérature et la condition animale*, animée par Alain Finkielkraut, avec les écrivains Jean-Baptiste Del Amo et Isabelle Sorente, sur France Culture, 5 novembre 2016.

seconde est un saut dans les années 80 : la petite ferme est devenue un élevage porcin industriel, structure tentaculaire et dénaturée, dirigée par les descendants de la ferme, de la première partie. J.-B. Del Amo, issu du monde rural, offre une perspective à partir de l'intérieur d'une famille paysanne qui voit évoluer, dans une course effrénée, le monde agricole, pris dans une logique productiviste rasant tout sur son passage, au mépris de la nature et des animaux, et dans une violence extrême s'abattant sur les bêtes comme sur les hommes. La vision est si pessimiste que la seule option possible semble être de mettre fin à ce système de production.

Il est à signaler que les origines rurales semblent avoir une incidence sur le sentiment d'implication que l'on peut avoir avec la souffrance animale. Le contraste entre l'avant et le présent fait apparaître davantage la monstruosité des conditions de vie ou d'abattage des animaux, c'est ce qui ressort du *Manifeste pour les animaux* de F.-O. Giesbert :

À cette époque, quand la vache partait à l'abattoir parce qu'elle avait « fait son temps » ou que sa production de lait avait gravement baissé, il y avait un rituel : ses adieux avec les paysans étaient souvent déchirants. Ils caressaient sa tête, ils lui embrassaient la joue, ils lui murmuraient des paroles apaisantes à l'oreille. Jusqu'à ce que la bétailière parte pour sa destination mortifère. (Giesbert, 2014 : 15).

Les revues (version papier et / ou en ligne)

Elles sont nombreuses et d'orientations variées comme le montrent les quelques exemples suivants :

La revue littéraire *Animots, Carnet de zoopoétique* : elle se définit comme « un croisement des Sciences humaines et des Sciences du vivant ». Le programme *Animots* « souhaite fédérer la recherche en zoopoétique et proposer une veille sur l'actualité littéraire, artistique et scientifique sur l'animalité et les

interactions entre les vivants et le monde ».

Les Cahiers antispécistes : fondée en 1991, la revue a pour objectif la remise en cause du spécisme, discrimination basée sur l'appartenance à une espèce, et l'exploration « des implications scientifiques, culturelles et politiques d'un tel projet ».

Le *L214 Mag* a pour but de développer et approfondir l'actualité de l'association et de présenter ses actions. L'association a aussi créé une formule destinée aux enfants « Mon journal animal », avec au programme : « de la science, de l'histoire, de l'éthologie, et surtout plein d'infos positives à propos des animaux et de celles et ceux qui œuvrent pour les défendre ! ». (Site *Éthique et animaux, L214*).

3.2 Sur les ondes

La radio, et en particulier *France Inter* ou *France Culture*, pour ne citer que ces deux chaînes nationales, est un formidable outil de diffusion pour les chercheurs et intellectuels, invités à faire connaître leurs idées ou à les défendre dans des émissions, des débats ou même des colloques organisés en partenariat avec des universités, et retransmis dans des émissions littéraires, philosophiques, sociétales, ou historiques, selon l'orientation donnée aux débats.

On peut citer, par exemple, le débat organisé par France Culture et la Sorbonne, dans le cadre de la journée consacrée au thème de l'Animal et de l'Animalité, intitulé *Les animaux sont-ils des hommes comme les autres ?* Il a été retransmis dans l'émission *Les chemins de la philosophie*⁵⁹⁾ et a été l'occasion d'une confrontation de points de vue⁶⁰⁾ « politiques, scientifiques et

59) *L'animal est-il un homme comme les autres ?*, dans l'émission *Les chemins de la philosophie*, animée par Adèle Van Reeth, sur France Culture, le 19/01/2018.

60) Le panel est le suivant : Corine Pelluchon (philosophe, professeure à l'Université Paris-

culturels, sur les rapports entre l'homme et l'animal aujourd'hui ».

Dans le cadre de cette même journée autour de l'Animal et l'Animalité, et dans le but de montrer la diversité des approches concernant la question animale, on peut citer une table ronde, au panel une fois encore une fois très varié⁶¹, intitulée *Prolétariat animal, de l'exploitation à la libération ?*, diffusée dans l'émission *Entendez-vous l'éco ?*⁶².

Un détour sur la programmation régulière de *France Inter* ou de *France Culture* montre, tout comme dans les exemples précédents, que les émissions phares abordent la question animale, en fonction de leur domaine, et avec une grande régularité, signe, d'une part, que ce sujet attire beaucoup d'auditeurs et d'autre part, que les médias entretiennent l'intérêt pour cette question importante, la maintiennent « vive » dans les esprits.

A titre d'exemple, l'émission *Le cours de l'histoire* a consacré une série de quatre épisodes sur le thème : *Les animaux et nous, histoire d'une relation*⁶³.

Ép. 1 : Panthéon égyptien, quand les animaux étaient des dieux

Ép. 2 : Licornes, dragons et manticores : morale du bestiaire médiéval

Est, spécialiste de philosophie politique et d'éthique normative et appliquée), Alain Prochiantz (neurobiologiste, professeur émérite au Collège de France) et Joy Sorman (écrivaine).

61) Le panel est le suivant : Laurence Parisot (présidente d'honneur du Medef), Jocelyne Porcher (sociologue spécialiste du droit animalier), Philippe Reigné (professeur au CNAM), et Luc Abbadie (professeur à Sorbonne-Université et directeur de l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris).

62) Le débat *Prolétariat animal, de l'exploitation à la libération ?*, dans *Entendez-vous l'éco ?*, « émission quotidienne des savoirs consacrée à l'économie et au social », présentée par Maylis Besserie. Le débat a eu lieu, à la Sorbonne, le 19/01/2018.

63) *Les animaux et nous, histoire d'une relation*, dans l'émission *Le cours de l'histoire*, animée par Xavier Mauduit, quatre épisodes du 21 au 21 septembre 2020.

Ép. 3 : Les animaux sont-ils des gens comme les autres ?

Ép. 4 : Animal studies, ce que les animaux disent de nous

L'intitulé de chaque épisode marque bien l'approche historique de ces émissions reprenant la relation des animaux avec les hommes, depuis l'Antiquité jusqu'à la situation de la recherche actuelle sur l'animal.

Mais, il est intéressant de constater qu'au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles problématiques, celles-ci sont décortiquées, analysées, développées dans le cadre d'émissions ou de séries, comme dans le cas susmentionné, pour que puissent être abordés le plus grand nombre d'aspects les concernant et ainsi, offrir à l'auditeur la possibilité de mieux en saisir les enjeux. Ainsi, après le cirque, les zoos étant actuellement dans la ligne de mire des associations, on assiste à une multiplication de dossiers ou d'émissions les concernant, comme dans *LSD, La série documentaire*, avec cette thématique : *Pourquoi le zoo ?*⁶⁴, déclinée en quatre épisodes :

Ép. 1 : La visite au zoo (Le zoo : entre théâtre, sciences, préservation des espèces et enjeux économiques)

Ép. 2 : De la ménagerie aux parcs animaliers (Comment la volonté de supériorité des hommes s'exprime-t-elle dans leur volonté de mise en captivité des animaux ?)

Ép. 3 : Sur l'arche de Noé (Les zoos peuvent-ils vraiment participer à la préservation et la réintroduction d'espèces dans leurs milieux naturels ?)

Ép. 4 : Peut-on enfermer les animaux ? (Le bien-être animal est l'alpha et l'omega des zoos modernes. Mais comment être certain

64) La série *Pourquoi le zoo ?*, dans l'émission *LSD, La série documentaire*, du 30 novembre au 03 décembre 2020, par Perrine Kervran.

qu'il est bien réel ?)

3.3 La sensibilisation par l'image et la représentation de l'abattoir au fil du temps

Les vidéos ou films documentaires dénonçant les exactions commises lors de la mise à mort des bêtes dans les abattoirs, ou concernant l'extrême dureté et pénibilité des conditions de travail⁶⁵⁾ des salariés d'élevage ou d'abattage, se multiplient. Il est à noter que l'intérêt, troublant, que suscite ce type de productions semble avoir donné naissance à un genre de cinéma-fiction où l'abattoir occupe une place importante.

Dans le cadre de cet article et dans une perspective évolutive du regard sur les lieux d'abattage, seuls deux types de productions seront croisés ici, l'une née au 21^e siècle et l'autre datant de l'après-guerre.

Les vidéos, insoutenables de dureté, de l'association L214 ont été diffusées sur les écrans de la France entière⁶⁶⁾, par les différentes chaînes de télévision, avec une mise en garde pour les téléspectateurs sensibles ; certains grands titres de la presse écrite, comme *Le Monde*⁶⁷⁾ qui a, par ailleurs, ouvert un site sur YouTube depuis 2006, ont également pu relayer l'information en image. Sans

65) Le documentaire *Les saigneurs*, de Vincent Gaullier et Raphaël Girardot, sorti en 2015.

66) Les vidéos de L214 ont occasionné une baisse des exportations de foie gras, après le dévoilement des conditions de gavage des oies dans les élevages ansérins. La Pologne et Israël ont interrompu leurs importations de foie gras : « la Cour Suprême [israélienne] s'[étant] rendue aux arguments des associations de défense des droits des animaux, qui ont soutenu que la pratique du gavage faisait souffrir les animaux ». (Article *Interdiction du gavage des oies en Israël : peu d'incidences en France*, site Terre-net, le 12 août 2003.

67) Ce journal de référence en France, réputé pour son objectivité et sa neutralité, a pris depuis quelques années une position nettement en faveur du bien-être des animaux, avec la publication régulière d'éditoriaux ou d'articles de philosophes ou de chercheurs partisans de la cause animale.

parler des réseaux sociaux qui ont très largement contribué à la mise en circulation de ces vidéos, et qui, si on en juge par l'indication du nombre de visionnages, ont attiré l'attention d'un nombre impressionnant d'internautes. Ces images ont incontestablement donné un coup d'accélérateur important dans le processus de sensibilisation à la cause animale.

Les caméras de L214 ne sont néanmoins pas les premières à avoir pénétré dans ces antres de la mort. En 1949, Georges Franju, dans son film documentaire *Le sang des bêtes*, avait exposé, aux yeux de tous, la réalité des abattoirs, mis à l'écart et à l'abri des regards, depuis la seconde moitié du 19^e siècle, sous le Second Empire.

Pour mieux comprendre l'importance de l'expression « à l'abri des regards », il est nécessaire de revenir sur son arrière-fond sociopolitique. Les travaux colossaux entrepris sous le Second Empire pour moderniser Paris et l'embellir, avaient également le dessein d'assainir la ville, et par conséquent, impliquaient de déplacer les abattoirs en périphérie⁶⁸⁾. Le déplacement était donc motivé par des raisons d'hygiène – la présence en ville des animaux voués à l'abattage, leur transport, le sang des bêtes, leurs cris, avaient en plus quelque chose d'un peu moyenâgeux pour la société plus policée du Second Empire. Mais, il s'agissait, aussi et surtout, pour le pouvoir en place, de cacher le spectacle de la violence – non par souci que la souffrance animale pût éveiller des réactions de compassion envers les bêtes, la question ne se posait pas au 19^e siècle, mais pour des raisons « d'hygiène morale », comme l'explique Damien Baldin⁶⁹⁾. En effet, le spectre de la violence populaire était alors encore vivace. L'idée étant que la violence crée la violence, pour éduquer les classes

68) En 1867, les abattoirs et marchés aux bestiaux de Paris ont ainsi été regroupés à la Villette.

69) Damien Baldin (2014), *Histoire des animaux domestiques aux 19^e et 20^e siècles*, Éd. du Seuil. (Dans l'émission LSD, *Les paradoxes de la viande*, épisode 2, le 15/05/2019).

populaires à des comportements moins violents et pacifier la société, il fallait la cacher.

De même qu'en déplaçant les abattoirs en bordure des villes, on a, nous semble-t-il, mis les hommes qui y travaillent dans des marges – aujourd'hui encore, on ne déclare pas facilement sa profession de tueur, d'égorgeur ou de dépeceur dans un abattoir⁷⁰⁾ –, un peu comme les bourreaux⁷¹⁾, aux temps où ils officiaient encore. On pense en particulier à la famille Sanson, bourreaux de père en fils, « exécuteurs des hautes œuvres de Paris » de Louis XV à la Révolution, respectée mais ostracisée⁷²⁾. Dans certaines sociétés, il existe encore des barrières infranchissables entre la population et les groupes sociaux chargés des tâches considérées comme étant les plus impures, comme le travail du cuir, de la boucherie, ou les métiers d'exécuteur, autrement dit, les métiers liés à la mort. Ces métiers ont la particularité de souiller la descendance de ceux qui les pratiquent.

Lorsqu'en 1949, G. Franju réalise son documentaire, la vie et le statut des gens exerçant dans les abattoirs restent à l'abri du regard social. Le cinéaste ne s'insurge pas contre la souffrance des bêtes, ni les mauvais traitements qui leur sont infligés, ni la manière de les tuer, qui reste encore artisanale et ne ressemble en rien aux méthodes actuelles où seules quelques minutes suffisent entre la mise à mort et le dépècement des bêtes. Comme sous le Second Empire, la question animale n'existe pas : c'est l'après-guerre, le pays est en pleine reconstruction. Il faut se nourrir. Le but de G. Franju est de rendre « accessible au regard quelque chose qui nous concerne et qu'on ne veut pas voir : les pauvres, les rebuts, les déchets de la société » (Damien Baldin, *op.cit.*). Mais, on

70) On peut penser que peu de gens choisissent de gaîté de cœur cette profession éprouvante.

71) Lignée de bourreaux restée célèbre car c'est Charles-Henri Sanson qui a décapité le roi Louis XVI ainsi que les figures révolutionnaires : Danton, Camille Desmoulins ou Robespierre.

72) Les mariages se faisaient entre familles de bourreaux.

peut aussi penser qu'il cherche à montrer le paradoxe, l'hypocrisie et l'injustice envers ces hommes, chargés de la sale besogne au profit de tous les hommes – puisque, tous consomment, ou ont consommé, de la chair animale ou ont utilisé ses dérivés pour se vêtir ou se chausser. Le cinéaste met le spectateur face à ses responsabilités en montrant l'environnement et le dénuement dans lequel vivent ces marginaux – des terrains vagues, la misère, la grisaille, leur marginalité – notamment à travers les images et les commentaires du prologue du film, puis, vient la dureté et la monstruosité de la tâche. « Il n'y a pas d'accusation du personnel de l'abattoir, explique Muriel Pic⁷³⁾, mais au contraire, il y a presque une assimilation de la figure de l'animal et de l'ouvrier, qui donne aussi de sa personne, qui est blessé voire estropié ».

Le documentaire de G. Franju, très orienté sur la condition particulière de ces hommes employés à l'abattoir, présente également une autre dimension. On sent une volonté de faire réfléchir, d'une manière quelque peu lyrique, et avec une forme de théâtralisation des faits, sur le rapport homme-animal, comme le montre M. Pic dans son analyse de la scène inaugurale à l'intérieur de l'enceinte de l'abattoir. Un cheval y est conduit, il est très calme et on entend le son de ses sabots sur le pavé. Il s'agit d'un cheval blanc, avec toute la symbolique que peut avoir le blanc, évoquant l'image de la monture mythique du preux chevalier, le cheval blanc des rois⁷⁴⁾, son parallèle possible avec la licorne, mais aussi, les siècles d'histoire de rapports entre l'homme et cet animal, un des premiers à avoir été domestiqués. Dans la scène en question, on voit le « tueur » approcher du front de l'animal un instrument. Le cheval est foudroyé et « tombe à genoux, comme *une révérence face à la domination* ». Cet extrait donne le ton sur la

73) Muriel Pic (2017), *En regardant le sang des bêtes*, Éd. Trente-trois morceaux, Lyon.
(Dans l'émission LSD, *Les paradoxes de la viande*, épisode 2, le 15/05/2019).

74) Les rois ont largement été représentés sur des chevaux blancs, dans les peintures. On pense aussi à la célèbre blague sur le cheval blanc d'Henri IV.

manière de voir du cinéaste, correspondant à la pensée générale de l'époque sur le rapport de force et de supériorité que l'homme entretient avec les animaux. Autrement dit si le cinéaste montre la réalité violente de l'abattage des bêtes, il n'en remet pas en cause la légitimité.

Les images de G. Franju et celles de L214, avec leurs quelques soixante-dix années d'écart, bouleversent et choquent pareillement par la dureté et le caractère insupportable de ce qu'elles montrent. Aujourd'hui, l'abattoir demeure un lieu clos, et quasi infranchissable : « Il est presque plus facile de visiter un sous-marin nucléaire qu'un abattoir.⁷⁵⁾ » a déclaré le député Olivier Falorni, et l'association L214 a dû user de subterfuges pour pouvoir s'y infiltrer, en dehors des parcours autorisés. Il aura donc fallu des décennies avant que l'on ne redécouvre, ou que l'on ne s'intéresse à nouveau, à ces lieux rendus visibles en 1949, puis retombés dans l'oubli.

Les vidéos de L214 ne présentent aucun lyrisme, ni marque de théâtralisation, en raison des contraintes de filmage puisque ce sont des films tournés en caméras cachées, actionnées par des infiltrés ou des salariés indignés du traitement infligé aux bêtes. Elles visent avant tout à saisir l'horreur vécue par les animaux, et si elles traquent les actions contraires aux droits de base des bêtes⁷⁶⁾, elles montrent surtout que, dans les conditions de rendement actuelles d'élevage et d'abattage de masse, il est impossible que ces droits puissent être respectés. La réalité brute qui est montrée n'est pas exempte d'orientation ni de point de vue : elle est ciblée, choisie et militante. Un choix qui répond à l'urgence de la situation et à la nécessité d'y faire face.

75) Paroles prononcées à l'Assemblée nationale, le 6 avril 2016, par le député en charge de l'enquête nationale sur la situation dans les abattoirs.

76) La législation en vigueur pour la protection des animaux, (cf. 2.1 *The Animal Welfare Act*).

Conclusion générale

L'objectif de cet article était de montrer l'ampleur considérable prise par la question animale dans la société française d'aujourd'hui et la pluralité des domaines qu'elle touche. Les pleins feux sur la souffrance animale, dans l'ombre depuis des siècles, ont créé un grand trouble : cette réalité brutale a fait voler en éclats des croyances séculaires, a semé le doute sur la légitimité de pratiques ancestrales, oblige à repenser la relation homme-animal, et remet en question des modèles de production, ainsi qu'elle justifie la révolte et la détermination de ceux, chaque fois plus nombreux, qui grossissent les rangs de la lutte contre la souffrance infligée aux bêtes. Car, quels que soient les liens ou les rapports qu'on entretienne avec les animaux, par culture ou pour des raisons personnelles, on ne peut souhaiter la pérennisation des maltraitements à leur égard, à présent que le voile a été levé sur leurs conditions de vie ou de mort. On peut croire en la légitimité de consommer de la viande et s'insurger contre les conditions dans lesquelles celle-ci est produite.

Il nous semble que la mobilisation pour ces êtres vivants, malmenés et assujettis aux besoins des hommes, peut être considérée comme une suite naturelle aux combats menés, au nom de l'égalité, depuis la déclaration des droits de l'homme, la fin de l'esclavage, la reconnaissance des droits et devoirs envers les enfants⁷⁷⁾, la lutte pour le droit des femmes, ou encore, des homosexuels. Autant de combats, longs et difficiles, encore inachevés, et livrés, pour la plupart, dans le sang et la douleur, qui ont, nous semble-t-il, suivi des cheminements ou des processus assez comparables, pouvant être décomposés en temps de germination, d'éveil et d'éclosion. La cause animale n'en est, certes encore, pour certains, qu'à ses balbutiements, mais l'idée n'en est pas moins bel

77) Sous l'impulsion de J.-J. Rousseau (cf. *L'Émile ou De l'Éducation*, (1762)) ou du poète anglais, William Wordsworth, « L'enfant est le père de l'homme » ; il faut lire *L'amour en plus* (1980) d'Élisabeth Badinter pour s'en convaincre.

et bien germée. Désormais, nul ne peut l'ignorer. Son développement a l'allure et l'urgence propres à un siècle dont les moyens de communication et de diffusion sont chaque jour plus rapides, étendus et variés, laissant entrevoir la possibilité d'une accélération dans le processus d'imprégnation d'idées longtemps perçues comme extravagantes ou absurdes, quand elles n'étaient, tout simplement, pas même envisagées.

Cette accélération « bénéficie » par ailleurs de l'inquiétude croissante liée aux conséquences humaines, sanitaires et écologiques de ces modes de production dont les effets sont dévastateurs (émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, épuisement des sols et des ressources pour produire de la chair animale), « à l'heure où 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde ». (Del Amo, 2017 : 24).

L'espoir est que la mobilisation pour l'animal puisse redonner de la vigueur à la sollicitude envers les hommes.

(本学教授)

(本稿は、2020年度関西大学学術研究員制度による成果の一部である)

Bibliographie

- BARATAY Éric (2017), *Biographies animales, Des vies retrouvées*, Éd. du Seuil (UH).
- BARATAY Éric (2012), *Le Point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil.
- BARRAU Aurélien & SWEITZER Louis (2018), *L'animal est-il un homme comme les autres ?* Éd. Dunod.
- CHARMETANT Éric et al., *La question animale*, Éd. Études – les essentiels.
- CYRULNIK Boris (1983), *Mémoires de singe et paroles d'homme*, Éd. Plurielle (2010).
- CYRULNIK Boris, FONTENAY (de) Élisabeth, SINGER Peter (2013), *Les animaux aussi ont des droits*, Éd. du Seuil.
- DEL AMO Jean-Baptiste (2016), *Règne animal*, Éd. Folio.
- DEL AMO Jean-Baptiste (2019), *L214, Une voix pour les animaux*, Éd. Arthaud poche.
- FONTENAY (de) Élisabeth (1998), *Le silence des bêtes, La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Éd. Fayard.

- FONTENAY (de) Élisabeth (2011), *Actes de naissance. Entretien avec Stéphane Bou*, Éd. du Seuil.
- FINKIELKRAUT Alain (sous la dir. de) (2018), *Des animaux et des hommes*, Éd. Stock
- GIESBERT Frantz-Olivier & Alt. (2014), *Manifeste pour les animaux*, Éd. Pocket.
- GIESBERT Frantz-Olivier (2016), *L'animal est une personne, Pour nos sœurs et frères bêtes*, Éd. Plurielle, (2014).
- ONFRAY Michel (2015), *Cosmos. Une ontologie matérialiste*, Éd. Flammarion - J'ai lu.
- PORCHER Jocelyne (2003), *La mort n'est pas notre métier*, Ed. de l'Aube.
- SAFRAN FOER Jonathan (2011), *Faut-il manger les animaux ?* [« Eating Animals »] (trad. de l'anglais), Paris, Éd. de L'Olivier.
- SAFRAN FOER Jonathan (2019), *L'Avenir de la planète commence dans notre assiette* [« We Are the Weather: Saving the Planet Begins at Breakfast »] (trad. de l'anglais), Paris, Éd. de L'Olivier.
- SORENTE Isabelle (2013), *180 jours*, Éd. Folio.
- SORMAN Joy (2014), *La peau de l'ours*, Éd. Gallimard, Paris.

Émissions radiophoniques

- Émission *Concordance des temps*, animée par Jean-Noël Jeanneney, sur France Culture.
- La République, l'animal et nous*, dans l'émission *Concordance des temps* par Jean-Noël Jeanneney, le 05/10/2019, intervenant : Pierre Serna (professeur d'histoire de la Révolution française à l'Université de Paris-I-Sorbonne).
- Émission *Les chemins de la philosophie*, animée par Adèle Van Reeth, sur France Culture.
- L'animal est-il un homme comme les autres ?* Émission *Les chemins de la philosophie*, animée par Adèle Van Reeth, sur France Culture. Participants : Corine Pelluchon, Alain Prochiantz, Joy Sorman, diffusée le 19 janvier 2018.
- Émission *Répliques*, animée par Alain Finkielkraut, sur France Culture :
- La forme animale*, avec Jacques Dewitte (Philosophe et traducteur) et Jean-Christophe Bailly (Essayiste, écrivain), le 27 décembre 2014.
- Des vaches et des hommes*, avec Jocelyne Porcher (Sociologue et directrice de recherche à l'INRAE) et Yann Sergent (vétérinaire), le 30 avril 2016.
- La littérature et la condition animale*, avec les écrivains Jean-Baptiste Del Amo et Isabelle Sorente, sur France Culture, le 5 novembre 2016.

De l'animal considéré comme un individu, avec Éric Baratay (professeur d'histoire contemporaine, université Lyon 3) et Élisabeth de Fontenay (Philosophe), sur France Culture, le 22 avril 2017.

Émission *LSD, La série documentaire*, en 4 épisodes, par Perrine Kervran, sur France Culture :

Des animaux et des hommes, du 5 au 8 juin 2017.

Ép. 1 : Mon collègue l'animal, retour à la traction animale moderne pour l'agriculture écologique et paysanne, le 05/06/2017.

Ép. 2 : Chez le vétérinaire : entre l'homme et l'animal, le 06/06/2017.

Ép. 3 : Chien d'aveugle : la prunelle de mes yeux, le 07/06/2017.

Ép. 4 : Des oiseaux et des hommes, le 08/06/2017.

Homme/Animal : une frontière fragile ?, du 28 au 31 mai 2018.

Ép. 1 : Les animaux sont-ils moins intelligents que nous ?, le 28/05/2018.

Ép. 2 : Faut-il interdire l'expérimentation animale ?, le 29/05/2018.

Ép. 3 : Le bien-être animal est-il compatible avec l'élevage ?, le 30/05/2018.

Ép. 4 : Faut-il conserver une frontière entre homme et animal ?, le 31/05/2018.

Les paradoxes de la viande, du 13 au 16 mai 2019.

Ép. 1 : Comment je me suis disputé... (ma vie végétarienne) ?, le 13/05/2019

Ép. 2 : Filmer le sang des bêtes : une histoire des images, de Georges Franju aux vidéos de L. 214, le 14/05/2019.

Ép. 3 : Genèse d'un steak, de l'assiette à la bête, le 15/05/2019.

Ép. 4 : À l'école des bouchers, le 16/05/2019.

Émission *Le cours de l'histoire*, par Xavier Mauduit, sur France Culture : *Les animaux et nous, histoire d'une relation*, en 4 épisodes, du 21 au 24 septembre 2020.

Ép. 1 : Panthéon égyptien, quand les animaux étaient des dieux, le 21/09/2020.

Ép. 2 : Licornes, dragons et manticores : morale du bestiaire médiéval, le 22/09/2020.

Ép. 3 : Les animaux sont-ils des gens comme les autres ?, le 23/09/2020.

Ép. 4 : Animal studies, ce que les animaux disent de nous, le 24/09/2020.



Doc. 1 : Les affiches du parti animaliste :

Élections législatives de 2017 et élections européennes 2019



Doc. 2 : Des slogans sur des affiches publicitaires du métro parisien :

« Viande = meurtre » et « Lait = exploitation animale et pollution, GO VEGAN »



Doc. 3 : Manifestation végétane (association 269 Life France), sur la place du Palais Royal à Paris.

« Un abattoir humain pour dénoncer la cruauté envers les animaux », le 26/09/2015.